



10 avenue Charles Péguy  
CS 90074  
77002 Melun cedex  
Tél. : 01 64 14 11 11  
Fax : 01 64 52 76 40  
office@oph77.fr  
www.oph77.net

**Agence de Melun Val de Seine**  
10, avenue Charles Péguy  
CS 90074  
77002 Melun Cedex  
Fax : 01 64 14 14 94  
ant.melun@oph77.fr

**Agence Nord**  
Pôle de Champs sur Marne  
24, cours des Deux Parcs  
77420 Champs sur Marne  
Fax : 01 64 68 47 47  
ant.champs@oph77.fr

Pôle de La Ferté sous Jouarre  
29 square Montmirail  
77260 La Ferté sous Jouarre  
Fax : 01 60 22 75 44  
ant.laferte@oph77.fr

**Agence Sud**  
Pôle de Nemours  
5, square Beauregard  
77140 Nemours  
Fax : 01 64 28 42 02  
ant.nemours@oph77.fr

Pôle de Champagne sur Seine  
4 square Couperin  
CS 40070 Champagne sur Seine  
77811 Moret sur Loing cedex  
Fax : 01 60 74 51 91  
pole.champagne@oph77.fr

**Agence de Sénart**  
2, rue Haute  
77176 Savigny le Temple  
Fax : 01 60 63 55 26  
ant.senart@oph77.fr



# Les différents Moyens de Paiement

## Des difficultés ?

Si vous avez des difficultés pour payer  
votre loyer...

N'attendez pas,  
prenez contact avec votre agence.  
Notre personnel est là pour vous  
aider !

Si vous avez des questions sur les  
moyens de paiement de votre loyer...

Rendez-vous sur le site  
www.oph77.net

# Le Prélèvement automatique

Simple, gratuit et pratique !

Retournez à votre agence de rattachement, la demande de prélèvement dûment renseignée, accompagnée d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire ou postal). Précisez vos nom, prénom et numéro de contrat (L/.....).

Le montant de votre loyer est prélevé automatiquement et gratuitement sur votre compte bancaire ou postal, **à la date de votre choix : le 5, le 10 ou le 15 de chaque mois.**

**Simple et pratique !**



## Quels avantages ?

- Une solution simple, rapide et économique
- Un mode de paiement pratique ; plus besoin de penser à régler votre loyer chaque mois, dès lors que votre compte est approvisionné.
- Le montant prélevé correspond au montant dû le mois écoulé (et éventuellement du plan d'apurement).
- Si la régularisation des charges est supérieure à 50 €, vous recevrez un avis d'échéance complémentaire dont le montant ne sera pas prélevé, sauf si vous le demandez expressément. Vous pouvez toutefois demander un échelonnement du paiement de la régularisation des charges.

## Les autres moyens de paiement

**Quel que soit le mode de paiement que vous choisissez, vous devez systématiquement transmettre votre numéro de contrat (L/...).**

**Celui-ci est rappelé sur l'avis d'échéance que vous recevez tous les mois.**

### WWW.oph77.net : Le paiement en ligne



Pour payer votre loyer en ligne, rien de plus simple...

- munissez-vous de votre **carte bancaire**
- rendez-vous sur le site **www.oph77.net**, rubrique **« Paiement en ligne »**
- saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe<sup>(1)</sup> qui vous ont été envoyés avec la quittance de janvier 2012. Pour les locataires rentrés après janvier 2012, vos identifiants se situent sur votre première quittance de loyer.

<sup>(1)</sup> Ces codes sont sécurisés et strictement personnels. Conservez-les soigneusement, ils vous seront utiles à chaque connexion.

En cas de perte, vous devez envoyer une demande écrite à votre agence en mentionnant votre numéro de locataire et en joignant la photocopie d'une de vos pièces d'identité en cours de validité.

### Le virement

**IBAN : FR22 2004 1000 0125 5950 0W02 037**  
**BIC : PSSTFRPPPAR**

Pour faire un ordre de virement, il faut en informer par écrit sa banque, en lui donnant le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou un numéro de compte bancaire (IBAN) et le BIC du bénéficiaire.



### Le chèque bancaire ou postal

Libellez votre chèque à l'ordre de l'OPH 77, avec le **coupon «CODE-BARRE»** et ce, quel que soit le montant du chèque.

Adressez le tout au siège de l'OPH 77, à l'attention du Pôle Encaissement - 10 avenue Charles Péguy - CS 90074 - 77002 Melun cedex.

### Efcash

Rendez-vous à votre bureau de poste le plus proche, muni de la quittance de loyer et d'espèces correspondant au montant à payer.

En échange du paiement en liquide, La Poste se chargera d'effectuer un virement sur le compte de l'OPH 77.